

# Collectif Gens du voyage et réfugiés d'Europe de l'Est

## Réunion du 16 septembre 2008

---

### Présents

Alexandre BILLET  
Florence DAUCHY  
Hélène YOU – AREAS  
Juliette BACHIRI – AREAS  
François VLAMYNCK – AREAS  
Pierre BOISSELEAU – ASET  
Muriel DEKEISTER – ASET  
Céline HUET – MRAP  
Bruno MATTEI – ATD Quart Monde  
Gérard MINET – LDH  
Bernard HALLIEZ – MRAP  
Bernard DE VEYLLER – Les Verts NPDC  
Audrey DELEMER – MRES  
Didier GUIGNETTE – Éducation Nationale

La réunion s'est déroulée en deux temps

### **1. Points d'information – entre membres du collectif**

#### *> Haubourdin*

Comme convenu à la dernière réunion, un courrier a été adressé par la LDH au maire d'Haubourdin.

Une réunion a eu lieu entre LMCU, CCAS et Cabinet du maire d'Haubourdin, en présence de l'AREAS.

La demande d'appel de Zajko n'a pas été acceptée pour problème de forme dans la procédure.

Finalement, il n'y a pas eu d'expulsion le 15 septembre (remis à quand.... ?). Mais plusieurs familles sont parties d'elles-mêmes.

#### *> Roms de la porte d'Arras*

Un arrêté d'expulsion signé par la mairie de Lille frappait ce campement (15/09/08) où vivent 200 enfants dont 57 sont scolarisés à Lille. La LDH a rencontré samedi 13 septembre l'élue aux droits de l'Homme de la ville, qui n'avait pas connaissance de cet avis d'expulsion. La LDH a donc demandé de surseoir à l'expulsion et d'engager un groupe de travail pour trouver des solutions. L'expulsion n'a finalement pas eu lieu.

#### *> Terrain porte de Valenciennes*

Malgré une autorisation de rester avec interdiction d'accueillir de nouvelles personnes, les Roms installés sur ce terrain ont reçu un avis d'expulsion ces derniers jours.

### **2. Scolarisation - en présence de M. Guignette**

M. Guignette est Inspecteur de l'Éducation Nationale, en charge de l'Accès à la Scolarisation des Handicapés (ASH), des Gens du Voyage et des « Nouveaux arrivants ».

Quelques rappels :

- la scolarité en France est obligatoire entre 6 et 16 ans,
- La circulaire du 25 avril 2002 régissant les populations du voyage précise l'obligation de scolarisation quelle que soit la nature du stationnement et le statut de l'enfant.

Mais, en France, l'environnement éducatif n'est pas simple :

- école maternelle n'est pas obligatoire,
- école élémentaire est obligatoire, mais l'inscription se fait en mairie,
- le second degré ne présente pas de spécificité administrative

Il y a une nette différence entre les gens du voyage qui considèrent la scolarisation comme un risque pour leur identité culturelle et les réfugiés d'Europe de l'est qui sont très demandeurs car ils voient la scolarisation comme un moyen d'intégration.

L'éducation nationale dispose d'un dispositif d'évaluation le CASNAV Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants.

Pour les gens du voyage, une dizaine d'enseignants sont nommés et interviennent en école élémentaire. Il y a quatre postes pour le second degré, mais en général la scolarisation des enfants n'est pas poursuivie au collège.

Pour les nouveaux arrivants il y a des classes spéciales (une trentaine dans le Nord) :

- CLIN Classes d'initiation en école élémentaire
- CLA Classes d'adaptation au collège

L'éducation nationale rencontre des difficultés :

- dans les relations avec les familles (cultures différentes et terrains éloignés pour les gens du voyage ; reconduites à la frontière pour les nouveaux arrivants),
- avec le refus de certaines mairies d'inscrire des enfants Roms dans les écoles primaires (priorité donnée à la recherche d'un hébergement)

Remarque du collectif : certaines aires d'accueil sont fermées en période scolaire (ex : Armentières, Wattignies) et rend difficile la scolarisation. A noter aussi que dans certaines villes (Villeneuve d'Ascq, Ronchin...) il n'y a aucun souci de scolarisation

### **3. Quelques références utiles**

> Film d'Elisabeth CLANET sur l'histoire du peuple Rom

> biblio :

- [www.inrp.fr/vst](http://www.inrp.fr/vst) : dossier sur la scolarisation des Roms en Europe (n°30 – octobre 2007)
- « Étude et propositions sur la situation des Roms et des Gens du voyage en France » - Commission consultative des Droits de l'Homme (février 2008)
- « Stationnement des Gens du voyage » par Pierre Herisson – mai 2008

### **4. Prochaine réunion**

**Jeudi 16 octobre 2008 à 18h à la MRES**

Merci de préciser votre participation à cette réunion